

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. IX, No 12.

Montréal, Décembre 1903.

50 cts par an

LA GRANDE NUIT

La froide nuit d'hiver plane sur les logis,
Et la neige étincelle et les astres flamboient.
Dans l'ombre les vitraux d'église au loin rougeoient
Avec tout l'éclat pur et pomé eux des rubis.

Depuis quelques instants les cloches carillonnent,
Et dans l'air glacial leur grande voix d'airain,
Dont l'écho va se perdre au fond du ciel serein,
Appelle les croyants aux temples qui rayonnent.

Et comme les bergers accouraient autrefois
Adorer l'Enfant-Dieu vagissant dans ses langes,
La foule, avec émoi sous le regard des anges,
Vient se prosterner devant le roi des rois.

Hommes, femmes, enfants, adolescents et vierges
Fixent, tout frémissants d'indicibles frissons,
Sur les autels dorés les petits Jésus blonds
Tout inondés des feux éblouissants des cierges.

Et, mariant leur voix aux vieux Noël's naïfs
Dont on chérit toujours la douceur infinie,
Les orgues font couler de longs flots d'harmonie
Qui transportent bien loin les fidèles pensifs.

La voix des souvenirs aux âmes qu'elle embrase
Parle d'un soir béni par dessus tous les soirs,
Et, doré des rayons du plus doux des espoirs,
Bethléem apparaît aux fervents en extase.

Le regard à la fois surpris et fasciné,
On voit dans une étable, où le givre s'attache,
Le charpentier Joseph et sa femme sans tache
Contempler à genoux un enfant nouveau-né.

W. CHAPMAN.

\$435,000.00

Notre société a publié il y a deux mois une nouvelle circulaire de propagande. Sur la première page de cet imprimé un chiffre nous a frappé : **\$435,000.00** de capital accumulé, après 10 ans d'opération !

Que signifie ce capital accumulé ?

Il signifie que l'Alliance Nationale a près d'un demi-million d'excédent de recettes sur ses déboursés ; il signifie que l'Alliance Nationale a accumulé près d'un demi-million pour le bénéfice de ses sociétaires, pour rendre plus *certain* le paiement de leurs réclamations.

Le capital accumulé détermine non seulement la richesse d'une institution, il détermine encore sa solvabilité. Quand même une société aurait un effectif de deux cent mille membres et qu'elle percevrait chaque mois des sommes considérables, si les recettes qu'elle encaisse suffisent à peine à payer ses dépenses et les réclamations au décès ou durant la maladie, il est évident que cette société n'est ni riche ni solide ; un désastre quelconque la forcera à liquider.

Il existe des banques qui n'ont qu'un capital-actions de \$1,000,000 et qui inspire une telle confiance au public que celui-ci leur confie des millions sans hésiter. Pourquoi ? parce qu'elles possèdent une réserve qui les rend puissantes.

Il en est des sociétés de secours mutuels comme des banques, avec cette différence, que la nécessité d'une réserve est plus grande dans les sociétés que dans les banques.

Une société de secours mutuels ne doit pas seulement se garer contre les fluctuations des valeurs et des taux d'intérêt, elle doit aussi se mettre en garde contre l'accroissement de la mortalité et l'augmentation des dépenses. Une institution financière qui ne s'occupe que de placer des capitaux le plus sûrement possible et au meilleur de ses intérêts n'a qu'à surveiller ses placements, tandis qu'une société de secours mutuels a besoin de prendre d'autres mesures pour protéger ceux qui lui confie leurs éparagnes.

La réserve de l'Alliance Nationale, comparativement au nombre de ses membres et par \$1,000 est plus élevée que celle de n'importe quelle autre société en Amérique. A la fin de 1902 elle était de \$41.19 alors que celle de la société qui la suivait le plus près n'était que de \$27.43. En sorte que si les sociétés

répartissaient leurs fonds, au pro rata, entre leurs membres, l'Alliance Nationale pourrait donner aux siens près du double et en maints cas le triple ou le quadruple de ce que les autres pourraient distribuer aux leurs. Quel superbe résultat ! Et dire que c'est une institution canadienne-française qui l'a obtenu !

Franchement, cela ne nous rend-il pas fiers, et ne nous venge-t-il pas de bien des dédains que les autres nationalités ont exprimés à l'adresse de notre race en matière de finances !

Nous sommes travailleurs, nous sommes économes, nous pensons à l'avenir des nôtres, nous fondons des sociétés viables et les administrons assez sagement et habilement pour les rendre sans rivales, pourquoi irions-nous confier nos capitaux aux étrangers ?

Conte de Noël

SAINT LOUIS

Au temps du moyen-âge, où beaucoup d'hommes étaient cruels et sanguinaires par ignorance, où la loi du plus fort primait tout, la foi en Jésus-Christ, le Sauveur du monde, était grande ! Les villes lui élevaient des églises ; les artistes surgissaient de tous côtés pour édifier ces merveilles d'architecture que nous admirons encore, œuvres d'art pur, œuvres de foi vive, accomplies avec le temps et que le temps respecte.

A cette époque sombre et pourtant lumineuse, en l'an 1219, il se passa ceci, dit la légende :

Le soir de Noël, après avoir fêté, dans le céleste séjour, le divin anniversaire avec toute la pompe que comporte le ciel, Dieu le Père, le Saint-Esprit et tou, les Saints du Paradis allèrent prendre du repos. — La Vierge Marie, suivie des Anges, des Archange et des Saintes, s'étant retiré, Jésus resta seul, souriant, heureux ; il ouvrit une fenêtre du ciel et regarda la terre.

Ses yeux s'arrêtèrent sur la France.

Le sourire disparut de ses lèvres divines et des larmes remplirent ses yeux. Il s'élança dans l'atmosphère et arriva dans un bouge infect où deux truands, homme et femme, rouaient de coups un malheureux enfant de sept ans qui leur demandait grâce et pitié.

Son corps n'était qu'une plaie entretenue et avivée chaque jour par ces misérables dans le but d'exciter la générosité des pas-

sants, car le pauvre mendiait au profit de ces gueux.

—Ah ! tu t'endors dans un coin d'église et tu oses, un soir de Noël, revenir les mains vides !... Tiens ! tiens ! voilà qui va t'éveiller !

Et les coups de poings, les coups de pieds, pleuvaient drus comme grêle sur le petit martyr qui, arrivé au paroxysme de la terreur et de la souffrance, appelait Jésus à son secours.

—Il a bien autre chose à faire qu'à s'occuper de toi, graine de Satan ! ricanèrent les monstres en frappant toujours.

A ce moment une lumière soudaine illumina le bouge, l'enfant se redressa, et, bravant la fureur de ses bourreaux, s'écria :

—Il m'a entendu, puisque je ne sens plus vos coups !... Merci, bon Noël, merci !

Son pâle visage devint radieux, un grand cri s'échappa de ses lèvres meurtries, et son corps, d'où le sang ruisselait, retomba sans mouvement... Jésus avait recueilli sa petite âme et l'emportait aux cieux !...

Mais voilà qu'arrivé au Paradis, saint Pierre barra respectueusement la porte à Jésus.

—Maitre, dit-il, cette âme ne peut entrer ici. Dieu, votre Père, en créant le monde dans un ordre parfait, a donné à chaque créature un numéro de vie, vous le savez mieux que moi. La petite âme que votre charité amène n'a passé que sept années sur la terre et le numéro 56 qu'elle porte l'oblige à y rester quarante-neuf ans encore.

Jésus, fils obéissant, devint pensif, lorsque des gémissements, et son nom prononcé avec ferveur, le tirèrent de sa méditation. Pour la seconde fois, il abaissa son divin regard sur la France !... un doux sourire éclaira sa face auguste. Puis réveillant la petite âme reposant sur son cœur, il lui dit :

—Pour la coupe de misère que tu as bue jusqu'à la lie, et dont tu garderas souvenance, mon père te fait conducteur de peuple : tu seras roi !... Tu pourras veiller sur les petits, défendre les faibles, et, humble toi-même, tu aimeras et protégeras les humbles, si tu veux me retrouver dans le ciel, où tout est joie et délice, où nul n'arrive sans avoir sur la terre souffert le mal avec patience et fait le bien avec persévérance. Ne tremble plus, petite âme. Accomplis ton devoir, crois toujours en moi, qui n'abandonne jamais ceux qui me servent comme je dois être servi.

Et Jésus redescendit sur la terre ; il s'arrêta devant le palais du roi de France.

Tout était en rumeur : peuples, gardes, valets, pages, seigneurs et nobles dames, pleuraient à sanglots, déchiraient leurs vêtements, criant : " Malheur ! malheur ! le Dauphin est mort ! "

Jésus passa au milieu d'eux et arriva dans la chambre où gisait, sur un lit de parade, un bel enfant de sept ans.

La reine Blanche, sa vaillante mère, tenait ses petites mains encore chaude dans les siennes, se refusant à croire à son malheur, malgré les assertions des savants, des médecins, des empiriques appelés à son chevet, qui tous avaient espéré le sauver et qui maintenant avouaient leur impuissance.

—Non ! non ! je ne vous crois pas, gémissait la reine, c'est impossible !... Marie ! Mère de Dieu ! vous dont le cœur maternel a tant souffert, intercédez pour moi !... Jésus, qui pouvez tout, rendez-moi mon fils ! Je lui apprendrai à vous aimer, à vous servir, à être juste et bon, à faire le bonheur du peuple !... Si vous ne m'exaucez pas, que dirai-je à mon époux qui guerroye contre vos ennemis ? Jésus ! Marie ! rendez moi mon enfant, et je vous jure d'élever à Dieu une sainte chapelle qui sera une des merveilles du monde !... La vie pour mon fils ! Pitié, pitié pour moi !

Et la reine, se prosternant, baisa la terre avec ferveur ; les assistants firent de même.

Pendant que tous les fronts étaient courbés, Jésus prit la petite âme, la posa sur les lèvres entr'ouvertes du Dauphin, dont le cœur se remit à battre ; Jésus toucha ses yeux fermés qui se rouvrirent ; Jésus bénit l'enfant royal et remonta au ciel.

La reine, en se relevant, vit son fils qui souriait, en lui tendant ses petits bras.

Par toute la France on cria : " Miracle ! Noël ! Noël ! Gloire à Jésus ! Gloire à Marie ! "

Cinq ans après, le Dauphin succédait à son père, devenait roi de France, tenait toutes les promesses de sa mère, gouvernait paternellement son peuple, se rendait célèbre et mourait saintement dans la cinquante-sixième année de son âge, sous le nom de Louis le IX^e.

H. LAFONTAINE.

Moncrif

Louis XV, trouvant un jour le vieux Moncrif chez la reine, lui dit : — " Savez-vous, Moncrif, qu'il y a des gens qui vous donnent quatre-vingt ans ? — Oui, sire, répondit-il, mais je ne les prends pas. "

Les Cercles Modèles



J. E. COSTIN.

J. C. LAMOTHE.

M. T. A. GAUTHIER.

CERCLE BOURGET, No 79

Ce cercle, qui a été fondé dans la partie est de Montréal le 9 mai 1895, a déjà inscrit nombre d'actions d'éclat dans ses annales. Nous pourrions citer pour exemple qu'il a gagné une série d'insignes d'officiers en 1895, un drapeau en 1898 et des insignes d'officiers en 1902 et 1903, après avoir fait admettre, respectivement, 28, 33, 31 et 30 membres; nous pourrions encore ajouter que de son sein sont sortis deux groupes qui forment aujourd'hui deux cercles actifs et que cela n'a arrêté en rien la marche progressive de nos vaillants confrères, et ce ne serait pas tout. Ce cercle a encore un autre titre à notre admiration, car ce fut lui qui, en 1900, prit l'initiative (en ce qui concerne notre société) du mouvement pour aider à l'érection du superbe monument de feu Mgr Bourget, ce pieux et regretté prélat de notre métropole. Le Cercle Bourget se dévoua à cette belle tâche avec une telle ardeur qu'il

mérita les félicitations unanimes des sociétaires et réussit à verser une somme rondelette au fond général de l'œuvre. Il partage avec le Cercle Jeanne-d'Arc l'honneur d'être représenté à la Commission Médicale par le Dr Daigle, son médecin examinateur et son fondateur.

Ajoutons enfin que ce cercle a des officiers d'un zèle et d'une habileté remarquables. Nous n'en voulons d'autres preuves que l'état de sa caisse des malades :

Fin de	Membres en règle.	Capital Caisse des Malades.
1895	48	\$ 105 09
1897	87	315 32
1900	99	979 14
1902	149	1,738.02

La réserve exigée par les statuts étant de \$844 00, cette caisse possède un surplus de \$894.02, c'est-à-dire au delà de cent pour cent. Peut-elle être plus prospère ?

Preuve

Un Grec et un Vénitien disputaient de l'excellence de leurs nations. Le Grec, pour prouver que la sienne surpassait toutes les autres, disait que c'était de la Grèce que tous les sages et les philosophes étaient sortis. *Il est vrai*, répondit le Vénitien, *car on n'y en trouve plus.*

Le Médecin de Molière

Louis XIV, apercevant un jour Molière qui assistait à son dîner, et sachant que cet

auteur, ennemi des médecins, en avait un à ses gages, lui dit : — Molière, vous avez, dit on, un médecin; que vous fait-il ? — Sire, répond l'auteur du *Malade imaginaire*, nous causons ensemble. Il m'ordonne des remèdes; je ne les fais pas, et je guéris.

L'homme se grandit par les souffrances endurées sans révolte.

La vie habituelle fait l'âme, et l'âme fait la physionomie. — BALZAC.

Les Cercles Modèles

LÉON DESAUTELS.

CYRILLE GARNIER.

GEORGE D. BOURRET.

CERCLE DELORIMIER, NO 112

Fondé le 22 mars 1897, dans la municipalité Delorimier, comté d'Hochelaga, ce cercle a suivi une marche ascendante régulière grâce au dévouement et à l'activité de ses officiers.

En 1900, le cercle remportait l'étendard de la 3e division, pour avoir augmenté son effectif de 25 membres et le S. F. du cercle, M. G. D. Bourret, gagnait la montre d'or, premier prix de la même division.

Au concours d'été de 1901, le cercle obtenait cette fois un drapeau, premier prix de la 1ère division, pour avoir admis 93 membres, et M. G. D. Bourret gagnait le grand prix d'honneur du concours, ayant proposé le plus grand nombre de candidats admis membres, soit 89.

Il a eu l'honneur il y a quelques semaines d'avoir un de ses membres fondateurs, M.

F. C. Laberge, nommé dans le Bureau Exécutif.

Les officiers du cercle ont prouvé qu'ils étaient aussi habiles administrateurs que vaillants recruteurs, et à toutes époques, depuis sa fondation, la caisse des malades du cercle a été florissante, ainsi que le démontre le tableau ci-dessous :

Fin de	Membres en règle.	Capital-Caisse des malades.
1898	46	\$ 203.54
1900	92	574 78
1902	169	1,223 26

La réserve requise par les statuts à la fin de 1902 était de \$755.50 et le montant en mains était de \$1223.26, c'est-à-dire que le surplus s'élevait à plus de 60 %, situation très prospère et qui fait honneur à nos confrères de la petite ville au nord de Montréal.

Le Drapeau des Canadiens-Français

"Je ne m'objecterais pas, pour ma part, à un drapeau propre à notre nationalité. Les Irlandais en ont un à la suite duquel ils marchent fièrement le jour de leur fête nationale; pourquoi, nous, Canadiens-français, n'aurions-nous pas le nôtre?"

PAUL DE CAZES.

Un Parleur

Un jour que le prince... prit dans son carrosse un grand parleur pour le mener avec

lui, il l'eut bientôt endormi par ses longs discours; il tira le prince par la manche pour s'en faire écouter: "Ah! monsieur," répond le prince en s'éveillant, ou laissez-moi dormir ou ne m'endormez pas."

Encore

La mère du petit Tomy, vient de remplir son assiette de crème au chocolat.

—Eh bien, qu'est-ce qu'on dit? s'écrie le papa.

Tomy, après quelques secondes de réflexion:

—On dit: "Encore!..."

Anecdotes Canadiennes

NOBLE RÉPONSE DE RIEL

Riel, sur son échafaud, interrogé par le shérif Chapleau, frère de l'ex-secrétaire d'État, sur ce qu'on ferait de ses biens après sa mort, lui fait cette belle, touchante et noble réponse :

— Mon cher, je n'ai pour tout bien que ceci (il indiquait son cœur), et ceci, je l'ai donné à mon pays il y a quinze ans, et c'est tout ce qui me reste maintenant.

ADOLPHE OUMET.

* *

LES FRATERS AU CANADA

On appelait *fraters* des charlatans qui se faisaient passer pour médecins ou chirurgiens au commencement du siècle. On nommait de même, par ironie, les mauvais médecins.

Tous les *fraters* que j'ai connus pendant mon enfance, donnaient des pilules si grosses qu'il fallait les fendre en quatre pour les avaler ; ce qui ne les empêchait pas de guérir souvent les malades. Les habitants proclamaient hautement que les *fraters* étaient de fins chirurgiens, que c'était plaisir d'avoir affaire à eux, qu'ils vous purgeaient un homme sans réplique. Nos médecins, dans ce siècle de progrès, considérant la bile comme un mythe, n'administrent, en conséquence, que des globules imperceptibles, ce qui ne les empêche pas de guérir aussi de temps à autre leurs malades ; et le monde est satisfait.

Un petit anecdote d'un *frater* trouve assez naturellement sa place ici. Une servante canadienne de lady Dorchester ayant pris, un soir, un remède de son docteur français (tous les *fraters* étaient français) tomba dans des convulsions épouvantables. Grand fut l'émoi au Château Saint-Louis. L'on manda, au plus vite, le médecin de la famille du Gouverneur, lequel déclara ne pouvoir rien prescrire avant de savoir ce que la malheureuse avait avalé. Lord Dorchester court au devant du *frater* que l'on avait envoyé quérir en toute hâte et lui dit : Mais qu'avez-vous fait prendre à cette pauvre fille ? elle se meurt !

— Ce sont, mon gouverneur, dit l'Esculape, de bons petits remèdes anglais, que je ne connais pas.

Cet Esculape avait nom Soupirant.

N'importe ! le médecin du château réussit à sauver la jeune fille malgré les bons petits

remèdes anglais que le *frater* lui avait administrés sans les connaître. La réponse plus que naïve du Dr Soupirant fit pendant six mois l'amusement des citoyens de la ville de Québec. — P. A. DE GASPÉ.

* *

LE CHEVAL DE LA BARONNE

La baronne de Longueil, dernière du nom et descendante des fameux Lemoyne, a été le sujet de plusieurs anecdotes typiques. En voici deux qui nous ont paru intéressantes.

Malgré ses deux ou trois quartiers de noblesse, la bonne dame, qui avait toujours pratiqué une des vertus les plus chères à la bourgeoisie, l'économie, était devenue, en vieillissant, quelque peu bizarre. Ainsi, pour ne point laisser perdre l'herbe et les baies des arbustes qui couvraient alors l'îlot situé vis à vis l'île Sainte-Hélène, elle y plaça des porcs en si grand nombre que les deux propriétés en furent bientôt infestées, et que l'îlot prit à cette époque le nom, qu'il n'a cessé de porter depuis, d'île aux goretz !

En ville, le cheval de la Baronne fut durant quelque temps aussi célèbre que le Bucéphale d'Alexandre. Voici comment advint cette réputation. Obéissant, à ses idées d'économie, la dame de Longueil avait attelé à sa voiture aux formes préhistoriques, un vieux cheval d'allures plus que tranquilles, et qui, pendant plus de quinze ans, avait été au service d'un boulanger.

Les gamins d'alors, à seule fin de rire un peu et de faire endiabler la Baronne, ne manquaient jamais en rencontrant l'attelage de le faire arrêter dix ou douze fois dans la même rue. Il leur suffisait pour cela de crier *Bread !* A ce mot magique, l'animal, fidèle à ses anciennes habitudes, s'arrêtait court, et ni le fouet, ni les *hue !* ne l'eussent fait avancer. Mme la Baronne se trouvait obligée de descendre, et ce n'était qu'une fois remontée que le quadrupède se remettait en marche. A quelques pas plus loin, les enfants — cet âge est sans pitié — criaient de nouveau *Bread !* et la scène se renouvelait au milieu des éclats de rire des passants et des voisins — A. ACHINTRE.

Prenons toujours le plus court chemin ; c'est celui de la nature. Il consiste à faire et à dire ce qu'il y a de plus droit. Cette façon de vivre épargne à l'homme beaucoup de peines et de combats ; elle le délivre du soin de ménager toute sa conduite et d'user d'adresse. — MARC AURÈLE.

Ce Qu'il ne Faut pas Faire

(Suite)

IV. — DANS L'HABILLEMENT ET LES HABITUDES PERSONNELLES

Ne négligez pas les soins de propreté.

Ne portez pas du linge sale ; soyez particulièrement scrupuleux sur ce point.

Soignez minutieusement les petits détails de votre toilette ; évitez surtout d'avoir les ongles en deuil.

Ne nettoyez ni vos oreilles, ni vos ongles, ni votre nez en société ; occupez-vous de ces détails dans votre chambre à coucher.

N'employez pour vos cheveux ni teinture, ni huile, ni pommade.

N'adoptez pas des modes extravagantes, portez des habits de couleurs sombres ; les messieurs doivent se contenter de vêtements simples et de bon goût.

Ne portez pas votre chapeau trop enfoncé sur le front, ni trop en arrière

Ne sortez pas avec de la chaussure non cirée.

Ne faites pas une trop grande exhibition de bijoux, ne portez que ceux qui sont absolument indispensables.

Ne marchez pas d'une façon dégingandée ; ayez une démarche digne et aisée.

Ne mettez pas vos mains dans vos poches, ni dans vos emmanchures de gilet (veste).

Expectorez le moins possible et dans aucun cas ne crachez par terre ; servez vous de votre mouchoir de poche.

Ne sifflez pas ni dans la rue, ni dans un endroit public.

Ne riez pas bruyamment ; évitez aussi les ricanements. Il n'est pas interdit de rire quand l'occasion se présente, mais toujours avec modération.

Il ne faut ni bailler, ni avoir l'air ennuyé en société.

Ne restez jamais avec la bouche ouverte ; c'est contre les convenances et nuisible à la santé.

Ne passez pas vos mains sur votre visage, ni dans vos cheveux.

Ne soyez pas trop familier, même avec vos amis.

N'entrez pas dans la chambre de votre ami sans vous être fait annoncer, respectez sa retraite, si intime que vous soyez avec lui.

Ne vous présentez nulle part avec un cigare allumé.

Ne poussez pas l'indiscrétion jusqu'à toucher aux lettres ou aux papiers qui se trou-

vent sur le bureau de quelqu'un ; pas plus qu'il ne faut regarder par-dessus l'épaule d'une personne qui lit ou écrit.

Il ne faut pas jouer avec un bijou ou un objet quelconque pendant que vous parlez à quelqu'un.

Ne tambourinez pas avec vos pieds en société ; ne frappez pas avec les doigts sur les tables, sur les chaises ou sur les vitres ; ne fredonnez pas.

Ne soyez ni servile envers vos supérieurs, ni arrogant avec vos inférieurs.

Ne vous présentez pas devant les dames en exhalant le vin, les spiritueux ou le tabac.

Ne buvez pas de boissons alcooliques entre les repas et ne craignez pas de refuser quand on vous invite à prendre un verre.

(A suivre)

Ordre des Forestiers Catholiques

RAPPORT DU COMITÉ POUR LA REVISION DES TAUX ET LA CLASSIFICATION DES RISQUES

(Suite)

CLASSIFICATION DES RISQUES

Le comité est d'opinion que si l'on adopte un tableau suffisant de contributions, on devra abolir la distinction établie entre la classe ordinaire et la classe risquée en ajoutant les occupations de la première classe reconnue comme hasardeuse à celle des occupations prohibées et en mettant toutes les autres dans la classe ordinaire. Avec notre classification telle qu'elle existe à l'heure présente il est souvent difficile de dire comment il faut classer les membres qui ont certains emplois. Nous sommes convaincus que bon nombre des emplois que nous classons actuellement comme hasardeux ne le sont pas plus que d'autres qui sont restés dans la classe ordinaire. Un relevé estimatif du haut secrétaire intérimaire établit que la proportion des emplois hasardeux comparativement aux emplois ordinaires est d'environ 6 pour 100 dans l'ensemble. Si certaines occupations hasardeuses sont prohibées d'autres peuvent sûrement être classées dans la catégorie des emplois ordinaires, quand on aura élevé les taux suffisamment pour payer le coût de l'assurance. Dans ce but, nous croyons que les occupations suivantes devraient être prohi-

bées par notre constitution. (Suit une longue liste des occupations prohibées)...

Y A-T-IL MAINTENANT UN DÉFICIT

Il devient maintenant pertinent de se demander s'il y a actuellement un déficit dans le fonds de mortalité de l'ordre. Il est impossible de répondre d'une manière satisfaisante à cette question sans établir d'abord une base d'examen. Si le mode des primes fixes est adopté comme base, il y a un déficit considérable.

La table démontre que si un homme est entré dans l'ordre, la première année de son organisation, à l'âge de vingt ans, il a payé, d'après nos taux actuels, beaucoup moins qu'il n'aurait dû. La première année, la différence est de \$4.22, en 5 ans \$21.34, en 10 ans \$39.54, en 15 ans, \$44.71 et en 20 ans \$61.58. Pour les âges plus avancés ces différences sont beaucoup plus marquées.

Un sujet initié à 55 ans est à découvert de \$25.80 la première année, et cette somme augmente rapidement jusqu'à ce qu'après 20 ans elle atteigne \$594.89. Les chiffres cités dans la table sont encore inférieurs au déficit réel parce que nous n'avons fait aucune allocation pour la perte de l'intérêt qui se serait capitalisé et qui est nécessaire. Le comité a préparé une table complète pour l'ordre entier montrant ce qui a été payé et ce qui aurait dû l'être pour tout âge depuis 18 jusqu'à 55 ans, et pour chaque année depuis une à 20 ans et demi, durée de l'existence de l'ordre jusqu'au 31 décembre 1903. Cette table complète sera publiée sous forme de brochure. En l'étudiant, chaque membre pourra déterminer avec précision combien il aurait dû payer dans le trésor de l'ordre depuis qu'il est entré; le montant qu'il a réellement payé et la différence entre les deux. Il y aura aussi dans cette brochure une autre table indiquant le montant qui aurait dû être payé, celui qui a été réellement payé et la différence entre le montant payé et le prix coûtant de l'assurance pour chaque année. Par cette table chaque membre pourra dire pendant combien de temps et quel montant il a payé en plus ou en moins du coût réel de l'assurance et le point exact où le coût de son assurance a commencé à créer un déficit et le montant du déficit. Ces tables sont trop considérables pour qu'elles soient publiées dans ce numéro. Elles seront publiées à une date future pour l'information des membres. Au début, l'ordre admettait des mem-

bres jusqu'à 55 ans. Quelques-uns de ces membres vivent encore et ont atteint l'âge de 75 ans. La différence entre ce qu'ils ont payé et ce qu'ils auraient dû payer s'élevé à plus de \$600.00. Pour faire disparaître ce déficit créé par les membres de cet âge, les paiements des membres les plus jeunes qui, sous les taux actuels, paient plus que le prix coûtant de leur assurance sont mis en ligne de compte.

MODE DES PRIMES CROISSANTES

Si le mode des Primes Croissantes est adopté comme base, il n'y a pas de déficit pour les jeunes membres, mais il y a un déficit pour les plus vieux. Le fait de savoir s'il y a un déficit sur le total des certificats en force ne peut pas être établi sans une évaluation des certificats et de l'état financier de l'ordre. Il est dit plus haut dans ce rapport que le mode des primes croissantes est en théorie le mode idéal pour une société fraternelle. Mais en pratique les taux sont si hauts aux âges avancés que les membres sont obligés d'en sortir et ce mode ne donne plus l'assurance pour toute la vie. Il procure l'assurance à terme à un très bas prix comparé au mode des primes fixes pendant les jeunes années du membre, mais la prime augmente graduellement d'année en année jusqu'à l'âge de 50 ans. Au-delà de 50 ans, les taux croissent si rapidement que la plupart des sujets ne peuvent les payer, comme on pourra le voir en examinant la table reproduite du C. N. F. A l'âge de 70 ans, la prime est de \$53.65 annuellement d'avance sur une base de 4 pour 100...

(A suivre)

La Vocation

A Chacun Dieu a marqué une place, a tracé une mission, en rapport avec les aptitudes qu'il lui a départies. Cette mission, il y a une manière sociale de l'accomplir. La meilleure manière de servir l'humanité, c'est de servir à quelque chose; la meilleure manière pour chacun de servir à quelque chose, c'est de faire ici bas ce pourquoi il se reconnaît fait... Le devoir, nous n'avons pas à le choisir, mais à le reconnaître... Le choix de son devoir est bien, en matière de charité et d'action sociale, une des préentions les plus communes et les plus désastreuses pour la charité utile et pour la réelle action.

L'ABBÉ PIERRE VIGNOT.

Un Bon Conseil

C'est chose fort rare qu'un conseil valant son pesant d'or.

C'est pourtant ce qu'il m'a été donné d'entendre, et pas plus tard qu'hier après-midi, à l'heure où l'on cause en petit comité, c'est-à-dire entre chien et loup, une fois sa journée faite.

La scène se passait dans une chambre du New York Life, où nous étions à faire nos adieux à un jeune avocat qui, dégoûté du peu d'avenir que lui offrait le pavé de Montréal, avait décidé de passer les lignes et de s'aller plonger dans la fournaise de Chicago.

Il ne tarissait pas d'éloges sur cette grande ville de l'Ouest. Ah ! pour une ville, c'était une ville, et il n'y avait qu'à vouloir pour y monter rapidement au pinacle. Voyez, par exemple, le financier Brosseau, l'un des rois du Board of Trade de là-bas, et combien d'autres... Enfin, c'était décidé, et il allait se jeter, lui aussi, à son tour, dans la mêlée.

Survint B... qui en arrive de Chicago, et qui, j'ai des raisons de l'affirmer, est bien l'un des plus fins observateurs que je connaisse.

On le mit au courant et la conversation reprit son fil.

—Voulez-vous me permettre de vous demander, fit B... en s'adressant au jeune avocat, ce que vous comptez faire à Chicago.

—Mais tout, absolument tout, quand ce serait seulement entrer comme commis chez Marshall Field.

B... aspira son cigare à différentes reprises, puis regardant son interlocuteur bien en face :

—Savez vous, fit il, qu'il y a un bon million d'individus dans le rayon de Chicago qui sont absolument dans votre cas, c'est-à-dire prêts à tout faire pour gagner leur vie.

—Oui, mais moi, j'ai fait ici un cours classique, et je compte bien en tirer tout le parti possible.

Du coup, B. faillit étouffer de rire. Enfin, reprenant peu à peu son sérieux, il s'écria :

—Ah ! mon cher, le bon billet que vous avez là. Et, de l'air dont vous me dites cela, comme si, avec un pareil viatique, vous vous sentiez de force à décrocher la lune. Non, c'est vraiment trop fort. Mais savez vous bien que votre cours classique ne vaut pas un maravédis dans la mêlée formidable et féroce du "struggle for life" de Chicago. Vous en sortiriez écorché comme une anguille. Voyons, soyons plus sérieux. Au

moins, sans être trop indiscret, avez-vous quelques ressources ?

—Pour un mois, deux mois, peut être, répondit le jeune néophyte, qui avait maintenant perdu beaucoup de son assurance.

B... s'était remis à fumer tranquillement, en méditant sur ce qu'il lui restait à dire. Et c'est ici que se place le conseil dont je parlais plus haut, le fameux conseil vaillant son pesant d'or.

—Votre cas m'intéresse, reprit notre Mentor, car c'est celui d'une foule de jeunes compatriotes que j'ai vu, depuis quelques années, être dévorés par la fournaise de Chicago. Le temps de le dire, et c'en était fait de leurs espoirs, de leurs illusions, sans compter le bagage plutôt encombrant du cours classique. Tenez, savez-vous ce que vous devriez faire. Vous avez tout au plus vingt cinq ans, vous êtes intelligent, et vous me paraissez avoir à votre service une santé robuste et des nerfs d'acier. Ce serait vraiment dommage d'aller laisser perdre tout cela parmi les Yankees, et à Chicago encore. Faites un tas de vos ressources, et fuyez Montréal puisque le cœur vous en dit, mais dirigez vous de préférence vers notre Grand-Nord, vers toutes ces régions riches et neuves, où il n'y a qu'à vouloir pour se tailler rapidement un avenir. Il ne s'agit pas de vous mettre cultivateur, si vous n'avez pas d'aptitudes pour la culture ; mais faites des affaires, mettez-vous dans les mines, les chemins de fer ; ou bien encore, faites vous ingénieur, percez des routes, construisez des ponts. Il y a de tout, là-bas, vous dis-je, Et puis, vous vivrez libre, devant les grands espaces vierges et illimitées. Ah ! quant à moi, si ma vie était à refaire !

Et cela voulait dire beaucoup, cette exclamation, ponctuée d'un gros soupir, car chacun sait que B... est poète à ses heures, et qu'il a toujours eu la nostalgie de la vraie nature, contemplée à ses vraies sources, loin de notre vie factice et artificielle. Cela voulait dire : "Toi, mon gaillard, à qui je viens de donner ce conseil tu es un heureux. Loin de l'asphalte de nos villes, tu connaîtras toutes les extases que la vie réserve à ses privilégiés. Tu es un heureux, te dis-je, et tu seras libre, libre."

Le jeune candidat au bonheur a promis de surseoir à sa résolution, afin de se donner le temps de réfléchir.

SYLVA CLAPIN.

Qui paie ses dettes s'enrichit, les bons comptes font les bons amis.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

 MONTRÉAL, DÉCEMBRE 1903

AVIS

Le Bureau Exécutif a adopté une nouvelle formule de lettre de sortie dont l'usage est obligatoire dans les cercles et B.P. depuis le premier décembre courant. Les lettres de sortie, émises sur l'ancienne formule durant octobre et novembre, seulement, pourront être acceptées par les cercles et B.P. auxquels elles seront présentées.

Nous rappelons que les rapports d'exams médicaux doivent être faits sur la nouvelle formule et nous prévenons les intéressés que nous n'accepterons plus ces rapports lorsqu'ils seront faits sur l'ancienne.

L. J. D. PAPINEAU,
Sec. Gén.

Ça et là

Décembre — le dernier mois de l'année.
Avez vous proposé un candidat ?

..
Lorsque notre prochain numéro paraîtra, les fêtes de Noël et du Jour de l'An seront passées. Aussi profitons-nous de l'occasion pour souhaiter à nos 12,000 sociétaires et à leurs familles, un *joyeux Noël* et une *heureuse année*.

Un Nouveau Directeur

DÉMISSION — NOMINATION

Comme nos lecteurs l'ont appris par les journaux quotidiens, l'un de nos directeurs, M. U. J. Ledoux, autrefois consul des États-Unis, aux Trois-Rivières, a été nommé consul à Prague, Autriche, en septembre dernier. M. Ledoux ayant alors donné sa démission, le B. E. lui a présenté ses félicitations pour la promotion qui vient de lui être accordée par son gouvernement et lui a offert des remerciements pour les services importants qu'il a rendu à l'Alliance Natio-

nale pendant son terme d'office. Il était du devoir du Bureau Exécutif de remplir cette vacance. C'est ce qu'il a fait à son assemblée du 6 novembre dernier, en nommant M. F. C. Laberge, I. C., délégué du cercle de Delorimier, No 112, directeur de notre association. M. Laberge est un de nos compatriotes distingués et un mutualiste d'expérience. Nous croyons que cette nomination est excellente et sera bien accueillie de tous nos confrères

Nous publierons le portrait et la biographie du nouveau titulaire dans un prochain numéro.

VISITES OFFICIELLES

Dans le cours du dernier mois, M. le Président Général a visité les cercles suivants : Seul, les Cercles Contant, St Paul et Ste-Marie ; en compagnie de M. L. J. D. Papineau, le Cercle Frontenac ; en compagnie de M. L. J. D. Papineau et E. H. Godin, les Cercles de Québec ; en compagnie de MM. A. Laporte, L. J. D. Papineau et M. Martineau, le Cercle St-Pierre.

Nous sommes forcé de remettre au prochain numéro la publication du compte rendu de la visite des cercles de Québec.

LE RAPPORT ANNUEL

Aux termes des articles 228, 229 et 230 des statuts, les S.F. et T. de cercles doivent clore leurs livres le 1^{er} décembre de chaque année et préparer à cette date, en duplicata, le rapport annuel sur la formule no 17 de l'association.

Ce rapport doit ensuite être révisé par les auditeurs du cercle. Leur devoir consiste à constater, entre autres choses, quelles ont été les recettes d'après les livres tenus par le S.F. ; si les entrées dans les livres du T. correspondent avec celles du S.F. ; si les paiements effectués ont été autorisés par le cercle, sauf pour ce qui est de la remise au C.G. (art 223) ; si le T. a en mains les reçus établissant que les paiements ont été faits, enfin, à vérifier le livret de banque et se rendre compte des sommes que le T. peut avoir en mains.

Lorsque les auditeurs ont approuvé le rapport, il est soumis à l'assemblée du cercle, *avant l'ordre du jour des élections*. Après approbation, le secrétaire-archiviste devra en transmettre un exemplaire au C.G. avant le 10 janvier.

Les cercles qui ont une caisse locale des malades doivent joindre un exemplaire de

l'appendice à leur rapport, car ce dernier ne serait pas accepté sans cela.

Les cercles qui ne font pas remise de leur rapport annuel et de l'appendice dans le délai fixé sont *ipso facto* frappés d'amende, etc., aux termes de l'article 321.

Nous espérons que ce précis de nos statuts sera scrupuleusement suivi par qui de droit et qu'aucun cercle ne sera en défaut. Dans une institution du genre de la nôtre, l'observance des statuts est absolument nécessaire pour assurer le bon fonctionnement du rouage compliqué de l'administration.

RAPPORT ADDITIONNEL du Concours d'Avril-Juin 1903

NOMS OMIS PAR ERREUR DANS LE DERNIER NUMÉRO

Quinze Dollars

NOMS.	No du Cercle.	Nombre de membres.
L. N. C. de Courville.....	73	15
A. E. J. Bissonnette.....	102	15 au lieu de 14

Cinq Dollars

NOMS.	No du Cercle.	Nombre de membres.
P. Guay.....	148	5
A. Roy.....	148	5
D. Richard.....	96	5

RAPPORT DU CONCOURS

Du 1er Juillet au 20 Aout 1903

Insignes d'Officiers de Cercles

CERCLES.		Nombre de membres admis.
No.	Noms.	
79	Bourget.....	30
8	St-Pierre.....	24
29	Hochelaga.....	20
135	Bruchési.....	20
10	St-Charles.....	19
44	St-Louis.....	19
92	St-Joachim.....	19
173	Contant.....	18
163	Dollard.....	17
165	Grand'Mère.....	17
61	Maisonneuve.....	16
174	St-Jean-de-la-Croix.....	16
148	Chénier.....	15

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE STE CROIX, No 192.

Institué le 15 novembre 1903, à Ste-Croix, comté de Lotbinière, avec vingt membres, par M. Chs Duquette, R.P.P.G., et organisé par M. P. I. Magnan.

Officiers :

Chapelain, Rév. P. G. Côté ;
Sb.P.G., L. P. Legendre ;
Président, Fortuna Lemay ;
Vice-Prés., Alexis Laliberté ;
Sec.-Arch., Sec.-Fin. et Trés., J. A. Pouliot ;
Md.E., L. P. Legendre ;
Com.-Ord., Eph. Hamel ;
Introd., Eug. Legendre.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 4 novembre.

CERCLE ST-WENCESLAS, No 193.

Institué le 22 novembre 1903, à St-Wenceslas, comté de Nicolet, avec 22 membres, par M. Chs Duquette, R.P.P.G.

Officiers :

Chapelain et Sb.P.G., Rév. Thomas Boucher ;
Président, J. C. Héon ;
Vice-Prés., Clovis Goudreau ;
Sec.-Arch., Sec.-Fin. et Trés., David Lebrun ;
Md.E., J. A. Labarre ;
Com.-Ord., C. Gauthier ;
Introd., Alex. Jackson.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 2 février 1898.

UNE FÊTE DE FAMILLE

LE CERCLE ST-PIERRE CÉLÈBRE LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE SA FONDATION

Le Cercle St-Pierre, No 8, de l'Alliance Nationale, voulant commémorer le dixième anniversaire de sa fondation, a donné une belle fête de famille, à la salle St-Pierre, coin des rues Ste-Rose et Panet.

Le beau sexe, invité pour la circonstance était largement représenté.

M. Louis Loranger, avocat et président du cercle, présidait, ayant, à sa droite, M. l'échevin Laporte, président d'honneur de l'Alliance Nationale ; à sa gauche, M. Jos. Contant, Président Général ; M. L. J. D. Papineau, S.G. ; Méd. Martineau, M.B.E. ; M. O. Bourdon, Aud.G., etc.

Remarqués encore dans l'assistance : les RR. PP. Ohlats de l'église St-Pierre ; MM. P. Lamontagne, Vice-Président du cercle ; J. A. Mignault, Aud. G. et S.F. ; Antoine Charland, Trés. ; N. Lalonde, S.A. ; Dr A. F. Jeannotte, Md.E. ; J. O. Motard, Sb.P.G. ; J. N. Larivière, Ass.S.F. ; T. Bérard et J. A. Piedaloue, Auditeurs ; D. Dugas, C.O. ; H.

Arcand, Int. ; les Présidents des Cercles Contant, Jeanne-d'Arc, etc.

M. Louis Loranger, président du cercle, entouré des autres officiers, souhaite la plus cordiale bienvenue aux dames et aux délégués de l'Alliance Nationale. Dans un discours clair et précis, il fit l'histoire du cercle depuis sa fondation, en 1893, avec un effectif de 23 membres. Il en compte maintenant 430.

M. J. A. Mignault, secrétaire-fiancier, donne ensuite lecture d'un intéressant rapport résumant les opérations du cercle depuis son institution.

Depuis dix ans, les recettes ont atteint le chiffre de \$49,885.95. Il a été payé \$10,000.00 aux héritiers des membres du cercle qui sont décédés et \$12,700.00 aux membres malades, laissant à la caisse une balance de \$5,681.70.

Le programme musical de la soirée ne laissait rien à désirer.

L'orchestre du cercle, qui se compose de vingt-six musiciens, a exécuté avec succès plusieurs œuvres des grands maîtres. Il a aussi accompagné le chœur de chant dans la belle et patriotique chanson : "O Canada, terre de nos aïeux".

Mlle Alice Champagne, invitée par le président de la soirée, a chanté quelques romances très populaires.

Mlle Champagne, qui a une magnifique voix, a eu les honneurs du rappel. M. Loranger, au nom du cercle, lui a présenté un superbe bouquet.

M. Arthur Laramée, avocat, a déclamé quelques pièces de vers, aux applaudissements mérités de l'assistance.

Un quatuor vocal composé de MM. J. N. Clovis Crépeau, F. G. Crépeau, Jos. D. Crépeau et Albert Crépeau, un "quatuor de famille", obtint un beau succès et chanta "Le Billet de Logement" et "Le Chant du Bivouac".

M. P. Fréchette se fit entendre dans une charmante chanson de Botrel, puis MM. R. Dumouchel et J. A. Mignault jouèrent une petite comédie avec le talent qui les distingue.

Cette soirée de famille a été agréable à tous les points de vue et les membres du Cercle St-Pierre en conserveront un heureux souvenir.

CONDOLÉANCES

Des résolutions de condoléances ont été votées par les cercles suivants, au cours du dernier mois :

CERCLE ST-CHARLES, No 10, à M. J. A. St-Hilaire, membre du cercle, à l'occasion du décès de son frère, et à M. Jos. Rabeau, membre du cercle, à l'occasion du décès de sa mère.

CERCLE ST JEAN-CHRYSOSTOME, No 54, à la famille de feu E. P. Marcil, en son vivant membre du cercle, et à MM. Isaïe et Elie Vincent, à l'occasion du décès de leur père.

CERCLE RICHELIEU, No 102, à la famille du défunt Arthur Lavallée, en son vivant membre du cercle.

CERCLE ST-TITE, No 119, à la famille de feu Joseph Bussièrre, en son vivant membre du cercle.

CERCLE TRIFLUVIEN, No 124, à M. Alfred P. I. tier, membre du cercle, à l'occasion du décès de sa jeune épouse.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Les confrères dont les noms suivent ont été nommés par le M. Président Général, ses substituts auprès de leurs cercles respectifs :

MM. L. P. Legendre, Cercle Ste-Croix, No 192 ;
Rév. Th. Boucher, Cercle St-Wenceslas, No 193.

MÉDECINS EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif :

MM. P. Pelland, Cercle St-Cuthbert, No 59 ; P. Quesnel, Cercle St-Paul de Grand'Mère, No 165 ; J. Z. Z. Malo, Cercle St-François-Xavier, No 65 ; L. P. Legendre, Cercle Ste-Croix, No 192 ; J. A. Lalarré, Cercle St-Wenceslas, No 193.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

St-Casimir, 29 sept. 1903.

M. L. J. D. Papineau, S. G.
Monsieur,

Inclus le Certificat de dotation de feu Az. Dusa-blond que je vous retourne acquitté par Dame Rosina Vallée, sa veuve. Elle me prie de vous remercier pour la manière prompte avec laquelle vous avez réglé cette réclamation.

Votre très obligé,

NAP. H. TESSIER,
Sb P.G.

St-Liboire, 30 novembre 1903

L. J. D. Papineau, Ecr.,
Sec.-Gén., Alliance Nationale,
Montréal.

J'ai l'honneur de vous retourner, acquitté, le certificat de dotation de notre confrère feu P. S. Beauregard.

Je suis chargé par Mme Beauregard de vous remercier pour la promptitude avec laquelle vous avez fait remise du chèque de \$1,000 qui lui était dû.

Votre bien dévoué serviteur,

J. MOREL.

MORTALITÉ

No 293. — ALBERT DURAND, 19 ans, admis dans le Cercle Hochelaga, No 29, le 31 juillet 1901, est décédé à Montréal, le 9 septembre 1903.
Cause : *Fièvre Typhoïde*.

Bénéficiaires : Héritiers, \$500.

No 294. — ERNEST-PIERRE MARCIL, 37 ans, admis dans le Cercle St-Jean-Chrysostôme, No 54, le 23 juin 1897, est décédé à Montréal, le 6 octobre 1903. Cause : *Appendicite*.

Bénéficiaire : Joséphine Marcil, épouse, \$1,000.

No 295. — PIERRE-SAUL BEAUREGARD, 43 ans, admis dans le B. P. St-Liboire, No 5, le 7 décembre 1898, est décédé à St-Liboire, le 12 octobre 1903. Cause : *Pleurésie purulente*.

Bénéficiaire : Marie-Adèle Tétréault, épouse, \$1,000.

ETAT FINANCIER

Au 31 Octobre 1903

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 Septembre 1903	\$357,973.96
Produit des contributions	10,425.85
	<u>\$368,399.81</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu :	
Israël Lebon, de Ste Marie Beauce .. \$	1,000.00
Wilfrid Hurteau, de Montréal	1,000.00
T. J. Patenaude, de Montréal	500.00
Louis Ouimet, de Montréal	400.00
Louis R. D. plessis, de Montréal	1,000.00
Godfroi Daignault, de Woonsocket ..	1,000.00
Par frais Dme L. Bergeron vs L'Alliance Nationale	
	192.45
Par remboursement contributions	5.24
Par Caisse Générale, 5% des contributions ..	521.59
Par balance au 31 octobre 1903	362,780.83
	<u>\$368,399.81</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 30 septembre 1903	\$ 4,601.67
Produit des contributions	330.44
Réserve	13.50
	<u>\$ 4,945.61</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiés :	
Arsène Carignan (B. P. St-Rosaire, No 56	\$ 12 00
Olivier Gagnon (Cl. Lourdes, No 84) ..	8.00
Alphonse Charland (Cl. St-Flavien, No 141)	4.00
Félix Bérubé (Cl. Béland, No 159) ..	4.00
Arthur Binette (B P. St-Félix, No 12) ..	8.30
Adélar Samson (Cl. Lévis, No 109) ..	10.30
Cyrille Taschereau (Cl. Lourdes, No 184)	9.14
Jacques Richard (Cl. Ste-Thècle, No 147)	5.43
Par Cercle Léon XIII, réserve	13.50
Par Caisse Générale, 5% des contributions ..	16.52
Par balance au 31 octobre 1903	4,854.42
	<u>\$ 4,945.61</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions	\$ 537.81
Organisation	362.00
Rétribution semi-annuelle	13.00
Honoraire d'enregistrement	81.50
Honoraire revision et mutation	20.00
Revue	16.00
Fournitures	129.88
Divers	36.94
Droit d'inscription Cs. C. des Malades ..	13.50
	<u>\$ 1,510.65</u>
A balance au 1er septembre 1903	3,422.85
	<u>\$ 4,633.48</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation	\$ 374.30
Propagande	92.77
Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés	376.89
Revision d'examens	61.20
Assurance garantie	16.00
Papeterie	4.00
Inspection	98.15
Divers	12.00
Revue	51.25
	<u>\$ 1,086.56</u>
Par balance au 31 octobre 1903	3,546.92
	<u>\$ 4,633.48</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de Dotation	\$362,780.83
" " C. des Malades	4,854.42
" " Générale	3,546.92
" " d'Epargne des Cercles ..	9,107.74
	<u>\$380,289.91</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques	\$ 28,400.00
Municipalités Scolaires	14,954.82
Municipalités	27,440.00
Prêts hypothécaires	305,684.00
Banque d'Hochelega et Provinciale du Canada	3,715.16
	<u>\$380,193.98</u>
Cercles, etc. — Déficit de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.	95.92
	<u>\$380,289.91</u>

Montréal, 31 octobre 1903.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.

A. ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON, }
I. A. MIGNAULT, } *Auditeurs.*

AVIS DIVERS

Aux Membres

VERSEMENTS PÉRIODIQUES.

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

1^o Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2^o A l'assemblée du cercle.

3^o Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

DÉLAI DE GRACE.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant 2 mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

INDEMNITÉ DES RETARDATAIRES.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de

son cercle une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A).

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

RÉINTÉGRATION.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 4 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6 8. Pour ce'a il faut :

1^o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2^o Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mo s suivant.

3^o Que le cercle approuve la requête.

4^o Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous 60 jours de la date de la suspension, et fai e en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb. P. G., C. U. Ouellette 194 Quésnel, Ste Cunégonde; Prés., Edouard Leduc Jr, 266 St-Antoine; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S. F., A. X. Moquin, 1 Trud1; Md. E., G. E. Larin, 373 St-Denis Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 3—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb. P. G., Ludger Hamelin, 28 Souvenir; Prés., Jos. Marotte, 241 Atwater; S. A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S. F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md. E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame Réunions, 1er et 3e vendredis, hrs p. m., 45 rue Vinet

No 5—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb. P. G., J. Bte Primeau; Prés., Oscar Leduc; S. A., J. Anagnose Leduc; S. F., André Leduc, Md. E., A. T. 106. Réunions 4e lundis, Salles Vachon, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb. P. G., David Rousse; Prés., Georges Tardif; S. A., R. Lefebvre; S. F., Chs Décairy; Md. E. P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, ancienne chapelle Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb. P. G., Raoul Tourangeau, 626 St-Antoine, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S. A., E. Z. Massicotte, 161 Ceurosl, Ste-Cunégonde; S. F., Ed. Sawyer, 127 Quésnel, Ste-Cunégonde; Md. E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Raby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sb. P. G., T. Latourelle, 19 Ave Laval; Prés. et Md. E., J. A. Lapierre, 410 Plessis; S. A., J. R. Beaudoin, 707 St Denis; S. F., A. L. Dupont, 376 Amherst. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb. P. G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S. A., M. C. Bezner; S. F., A. Lamarche; Md. E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb. P. G., J. O. Motard, 217 St-André; Prés., Louis J. Loranger 102 Ste-Famille; S. A., W. Lalonde, 660 Delorimier; S. F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md. E., A. F. Jesnotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb. P. G., Zot St-Pierre; Prés. Tel. St-Pierre; S. A., Aldéric Boileau; S. F., Arz. Libersan; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, 1abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P. G., Jos. Pcpin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94a Laprarrie; S. A., N. Beilais, 411b Centre; S. F., S. Laprade, 397 Centre; Md. E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb. P. G., Dr G. Demers, 2185 Notre-Dame; Prés., H. F. A. Chambault, 171 Murray; S. A. et S. F., V. Gaudet, 80 St-Gabriel; Md. E., J. A. Pilon, 46 Inspecteurs. Réunions, 4me mard i mois, au No 251 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb. P.G., H. Blanchard, 136 S^ee Emélie; Prés., J. P. Trépanier, 344 Ste Emélie; S.A., J. E. Ferras, 3583 Notre-Dame; S.F., P. G. Poirier, 1893 St-Jacques; Md.E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., Ed. Brossard, 66 St-Jacques; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 307 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 15.—CERCLE ST-JEROME

Sb. P.G., Narcisse Bétielle; Prés., Charles Godmer; S.A., Louis Labelle; Md.E., D. Alphonse Labelle; Md.E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges
Sb.P.G., Louis Doucet; Prés., J. E. Dumaine; S.A., H. R. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. Chs Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle Doucet

No 17—CERCLE JOLETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Prés., L. Romulus Deslattes; S.A., S. Al. Lavallée; S.F., J. Guibault; Md.E., J. O. Bergerard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salles de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Salle publique

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé Eug. Roy; Sb.P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Arthur Desvarrenne, 883 St-Valier; S.F., F. Blouin, jr, 294 du Roi; Md.E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., J. A. Marier, 24 Charost; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S.A., J. A. Edouard, jr, 52 Scott; S.F., L. P. Grondin, 233 St-Joseph; Md.E., J. Guérard, 73 de l'Eglise. Réunions 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph

No 23—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb.P.G. Th. Durain; Prés., H. Lalonde; S.A., Edras Raymond; S.F. et Md.E., Louis Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Legault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudeuil
Sb.P.G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypriot, Ste Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du substitut.

No 25—CERCLE LABROUQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Etienne Charrier; Prés., J. E. Genest; S.A., A. Labadie; S.F., R. F. Bédard; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudis du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., Jos. Charbonneau; Prés., W. Leroux; S.A. et S.F., A. Onellette; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredis à 7 hrs p. m., Salles des Artisans.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, Co Laval

Sb.P.G., L. J. Laurin; Prés., Wilf. Laurin; S.A., A. Descary, Bort-a-Plouffe; S.F., J. L. Allard; Md.E., Ed. Gadoury. Réunions, dernier samedi du mois.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb.P.G., Flavien Lambert, 100 Ste-Catherine; Prés. Cléophas Diguard, 31 Hudson; S.A., A. Roy, 19 Hudson; S.F., W. Desjardins, 259 St-Germain; Md.E., J. H. Garneau, 166 Desery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Desery.

No 31—CERCLE MONTCAUL, St-Jacques, Co Montcalm

Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F. Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vers à la salle publique.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges
Sb.P.G., Gev. Léger; Prés., Eite Pharrand; S.A., H. C. St Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Fréfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Lapiante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Océlie.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb. P.G., M. Jodoin; Prés., Adél. Demers; S.A., Jos Charland; S.F., Ph Desmarquet; Md.E., H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb.P.G., Jos Lortie; Prés., Albert Charron; S.A., Dieudonné Guyon; S.F., J. A. Cormier; Md.E., C. C. Tréault. Réunions, dernier vendredi du mois, au reau de J. A. Cormier.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., Maxim-Poirier; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb. P.G., P. Larivière, 643 Notre-Dame; Prés. Delphis Léplue, 269 Maisonneuve; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 710 Ste-Catherine; Md.E., F. Letla, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudis, salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sb. P. G., Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés., Jos. Girard, 735 Berr; S.A., L. A. Gendron, 582 Drolet; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berr; Md.E., J. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salles Brault, rue Berr.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudeuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE STE-PHREM, Co Bagot

Sb.P.G., L. J. Kérouac; Prés., A. Gauthier; S.A., S.F., P. Lafard; Md.E., L. P. Déry. Réunions, le 4e dimanche du mois, bureau du notaire Fafard.

No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chapelain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; S.A. P. G., Jos. Prévozt; Prés. et Md.-Ex., H. Pelletier; S.A., Avila Prévost; S.F., Fernand Brousseau. Réunion, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévost.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lacbne

Sb.P.G., Am. V. Robert; Prés., Em. Sara Bournet; S.A., Artur Daoust; S.F., Michel Tremblay; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, 11 rue du Collège.

No 50—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska

Sb. P.G., M. Adgémire Bétielle; Prés., L. D. Frigault; S.A., W. Parent; S.F., L. A. D. Gauthier; Md.E., J. E. B. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb. P.G., E. Roberge; Prés., Jean-Bte Pelletier; S.A., Le Veronneau; S.F., La Veronneau, N.P., Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G., L. E. Beaugard, 20 St-Denis; Prés. Pac. Brouillette, 79 Ste-Elisabeth; S.A., J. A. Saumur, 1208 Ave B'tel de ville; S.F., J. E. Pilon, 119 Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 1er et 3e jeudis, Salle des Commis-Marchands, 149 B-rr.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSTOSTOME, Co Chateauguay
Sb P.G., W. H. Lefebvre; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. D. Géro; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudis du mois, salle du Conseil

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudeuil.

Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.

Sb.P.G., Ovilla Séguin; Prés., Ferd. Leroux; S.A., et S.F., Jos. Coutlée; Md.E., Nodé Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuvillier, Les Cèdres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., L. Fairbairn, 70 St-Jacques; Prés. et Md.E., Isid. La violette, 215 Plessis; S.A., L. F. Fortin, 640 St-Faul; S.F., F. Lesage, 830 St-André. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb P.G. H. Charlebois; Prés., F. A. Labelle; S.A., Hor. Pizore; S.F., Henri Desjardins; Md.E., Urgèle Archambault. Réunions, 4e vendredi, 86 Victoria.

No 65—ST-FRS-XAVIER, Epiphanie, Co l'Assomption

Sb.P.G., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Yamarcho; S.A., Védard Forest; S.F., S. Mercier; Md.E., J. Z. Z. Malo. Réunions, dernier mercredis du mois, chez M. G. Cordeur.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J.A. Larose; Prés., J.B.E. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Duranseau; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb. P.G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgault; S.A., H. St-Amant; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 1er mardi, salle Blondin.

- No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve
Sb. P. G., Léonce Fortin, Ave Letourneau; Prés., Adolphe Dénies; Sec., Alcide Gendron, 629 Lasalle; S. F., Amédée Beausé, 35 Desjardins; Md. E., Pierre Lussier, 647 Notre-Dame Réunions, 2e et 4e mardis, 189 Letourneau, 54 hrs p.m.
- No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.
Chaplain, Rév. G. LePaillier; Sb. P. G., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., Ferd. Beausé, 348 Laurier; S. A., Léon Dufay, 1227 St-Denis; Md. E., L. N. Cadieux de Couville, 96 Pontiac; Md. E., Ern. E. Lauzon, 273 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, 94 Pontiac.
- No 79—CERCLE BOURGET, Montréal
Sb. P. G., T. Charpentier, 157 Ave Papineau; Prés., J. C. Lamotte, 757 St-Denis, S. A., L. A. Gélina, 544 St-André; S. F., O. Dépatie, 170 Champlain; Md. E., G. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.
- No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville
Sb. P. G., S. A. et S. F., H. L. Shooner; Prés., Edfide Allie; Md. E., P. E. Gélina. Réunions, dernier dimanche du mois salle McLure.
- No 82—CERCLE ST CASIMIR, Co Portneuf
Sb. P. G., Nap. Tessier; Prés., A. E. Grandbois; S. A., A. Paquette; S. F., J. A. Bélanger; Md. E., P. Dulac. Réunions, 2e et 4e lundis.
- No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louville.
Sb. P. G., Onésime Veillot; Prés., R. S. Lindsay; S. A., J. A. Vadeboncour; S. F., J. L. Luger; Md. E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent.
- No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce
Chaplain, Rév. H. A. Dionne; Sb. P. G., Joseph Poulin Bégin; Prés., Louis Gendron; S. A., S. Paquet; S. F., Joseph Gagne; Md. E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Ludger Bokuk.
- No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.
Sb. P. G., E. Malette, 157 Guy; Prés., P. Bonhomme, 4198 St-Antoine; S. A., A. E. Bissonnette, 1614 Notre-Dame; S. F. Arth. Gagnon, 363 Maisonneuve; Md. E., E. C. Campeau, 249 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 280 Richmond.
- No 103—CERCLE ST-FERNARD, Sorel.
Sb. P. G., J. A. Chénvert; Prés., Jos. Pontbriand; S. A., S. F., A. P. Vanasse; Md. E., A. L. F. rière. Réunions, 4me lundi de chaque mois, au bureau du S. A., maison Vanasse, rue George, Sorel.
- No 111—CERCLE CARILLON, Co Argenteuil
Chaplain, Rév. M. Sauriol; Sb. P. G., J. A. E. hier; Prés. et Md. E., H. Legault, M. D., St-André; S. A. et S. F., W. A. Lafond, Carillon. Réunions, dernier dimanche du mois, à 2 hrs p.m., salle Murphy, Carillon.
- 112—CERCLE DELORJIE, Co d'Hochelega.
Chaplain, Rev. I. Adam, S. J. J. Sb. P. G., J. B. Bérard, 227 Raiche; Prés., Nap. Royal, 285 Brébeuf; S. A., Léon Desautels, 18 Chambard; S. F., Geo. D. Bourret, 509 Ave Deslorjier; Md. E., L. A. Lacombe, 5 sydenham. Réunions, 2e et 4e jendis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 268 rue Brébeuf.
- No 114—CERCLE ST-EUSEBE, Montréal.
Sb. P. G., A. R. Ranger, 313 Visitation; Prés., Joseph Pepin, 765 Ontario; S. A., Delphis Lespérance, 26 rue Le Fullon; S. F. et Md. E., J. A. Ranger, 56 Fullon. Réunions, dernier mercredi du mois sous-sol église St-Eusébe.
- No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.
Sb. P. G., Aug. Mathieu, M. D.; Prés., J. H. Dubamel, S. A., D. Goyette; S. F., P. A. Peltier; Md. E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth St-Henri.
Sb. P. G., P. Vincent, Village Turcot; Prés. Ad. Sénécal, 40 St-Pierre; S. A., J. A. Deorme, 428a Beaudry; S. F., Le Desrosiers, 2350 St-Jacques; Md. E., O. H. Letourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mardis, salle Dansereau, coin Deliselle et Notre-Dame, Ste-Elizabeth.
- No 118—CERCLE GARNEAU, St-Henri.
Sb. P. G., J. M. Marotte, 17 Côte de la Place d'Armes; Prés., F. X. Dubé, 33 Chatham; S. A., J. P. Vincent, 174 Versailles; S. F., Joa. Labelle, 71 Vinet, Ste-Onégondo; Md. E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay, 45 Vinet, Ste-Onégondo.
- No 123—CERCLE DUVERNAY, Ste-Onégondo.
Sb. P. G., J. A. Latrelle, 194 Delisle; Prés., J. B. Bonhomme, 820 Charlevoix; Montréal; S. A., J. W. Fabien, 1564 St-Jacques; S. F., G. Legault, 178 Duvernay; Md. E., Dr H. Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er jeudi du mois à la salle Duvernay, No 45 rue Vinet, Ste-Onégondo.
- No 124—CERCLE TRIFLUVIEN, Trois-Rivières.
Sb. P. G., C. J. N. Teasdale; Prés., J. B. M. Barthe; S. A., C. B. Lord; S. F., F. X. Vanasse; Md. E., Nap. Lambert. Réunions, 2e et 4e dimanches, 150 rue Notre-Dame.
- No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulevard St-Denis, Montréal
Sb. P. G., Louis Boire; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S. A., C. B. Lacasse, 960 Beaubien; S. F., J. T. Ledoux, 1645 St-André; Md. E., J. D. Vézina, 156 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 966 rue Beaubien.
- No 127—CERCLE OLIER, Montréal
Sb. P. G., J. L. Perron, Royal, Ave. Bidg; Prés., Armand Grenier, 99 8-Jacques, S. A., O. Lapalce, 1403 Demontigny; S. F., Isidore Moquin, 5 St-Laurent; Md. E., L. A. Gagnier, 256 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.
- No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.
Chaplain, Rév. P. J. B. Grandfil, O. M. I.; Sb. P. G., J. A. Paradis, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 460 St-Joseph; S. A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S. F., S. L. Cavalier, 45 Boisseau; Md. E., Joseph Gosselin, 699 St-Valier. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, rue Victoria, St-Sauveur.
- No 135—CERCLE BRUCHESI, Montréal.
Sb. P. G., E. Durocher, 261 Visitation; Prés., Dr Z. Comtois, 1060 Ontario; S. A., L. A. Lafond, 235 Maisonneuve; S. F., J. Monette, 107 H. R.; Md. E., Z. Comtois, M. D., 1060 Ontario. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle St-Louis, 582 Plessis.
- No 139—CERCLE CHAMBLY
Sb. P. G., Joseph Bouchard; Prés., Uldéric Baré; S. A., Jos. Trudeau; S. F., Jos. Demers; Md. E., L. O. Bergevin. Réunions, 2e et 4e vendredis, de chaque mois, à la salle Au-lair.
- No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal
Chaplain, R. P. O. Cornellier, O. M. I., Rue Visitation; Sb. P. G., J. S. Teasdale, 1448 Ste-Catherine; Prés., H. Trudel, 59 Saint-Gabriel; S. A., A. Jacques, 746 Mentana; S. F., Joa. Marois, 228 Plessis; Md. E., J. N. Picotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.
- No 148—CERCLE CHENIER, Montréal.
Sb. P. G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Chs. Gaulin, 166 St-Charles; S. A., Flavien Basilières, 411 Charlevoix; S. F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md. E., Dr Henri Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème lundis, à 8 heures, dans la salle Nationale, 167 Ropery.
- No 149—CERCLE ST-JEAN BAPTISTE
Sb. P. G., Alb. Lacroix, 1152 St-Audré; Prés., Noé Leclerc, 874 Sanguinet; S. A., L. J. F. F. get, 927 St-Laurent; S. F., A. B. Fotevin, 24 Rachel; Md. E., J. P. Barrette, 347 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet.
- No 160—CERCLE VERDUN, Co Hochelega.
Sb. P. G., Joseph Gervais; Prés., Cyrille Quintal; S. A., J. A. A. Leclair; S. F., Edgar S. Ouge; Md. E., Vidac Rhéaume. Réunions, 2e et 4e lundis, salle sauvé, rue Koss, Verdun.
- No 162—CERCLE STE-SCHOLASTIQUE, Co Deux Montagnes
Chaplain, Rév. R. Héru; Sb. P. G., J. A. E. hier; Prés. Gédéon Bigras; S. A., N. Forest; S. F. et T. J. H. Langlois; Md. E., S. Lamarche. Réunions, 4e mercredi.
- No 163—CERCLE DOLLARD, Montréal.
Sb. P. G., J. O. Duquette, 160 Ste-Zoé, St-Henri; Prés., Henri Benoit, 340 Charron; S. A., Jos. St-Denis, 331 Charron; S. F., Laurin Fontaine, 25 Kn; S. F., Md. E., Eugène Vroille, 4 Laprairie. Réunions 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m., salle Fraternité, 715 Wellington.
- No 165—CERCLE ST-PAUL DE GRANDMERE
Chaplain, Rév. La Lafèche; Sb. P. G., H. Baril; Prés., A. Vadeboncour; S. A., Emil Dumas; S. F., F. G. R.; Md. E., J. O. Ricard. Réunions, 2e et 4e vendredis, Salle Petit.
- No 170—CERCLE LEON XIII, Montréal.
Sb. P. G., Rév. L. P. Choquet, 110 Champlain; Prés., Ernest Brunel, 9 Place d'Armes; S. A., Léon Gélina, 83 St-A. dré; S. F., J. P. G. in, 133 Champlain; Md. E., A. Chri tin, M. D., 969 D-Montigny. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Union des Commis-Marchands, 149 Berri, à 8 hrs p.m.
- No 172—CERCLE FRONTENAC, Montréal.
Prés., Jos. Ferg t 192 Visitation; S. A., J. E. Sauvé, 167 St-Christophe; S. F., Julien Desposas, 165 St-Christophe; Md. E., J. S. Teller, 1518 Ste-Catherine. Réunions, 2e et 4e lundis du mois, à la salle Gagnon, No 1079 D-Montigny.
- No 173—CERCLE CONTANT, Montréal.
Sb. P. G., Alcide Dalpe, 274 Beaudry; Prés., W. Riopel, 188 St-Christophe; S. A., J. A. M. Alp. Onimet, 71 Dabord; S. F., Louis Bédard, 67 Dubord; Md. E., J. E. Bastien 1598 Ste-Catherine. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et Demontigny.
- No 174—CERCLE ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis
Sb. P. G., Jos. Dépatie, 502 St-Georges; Prés., Rév. J. B. J. bin, curé, rue St-Georges; S. A., Hermas Paradis, 164 1/2; S. F., Géraldine Sigouin, 38 Ave Pacifi; Md. E., J. G. Dupas, 2187 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 8 hrs p.m., à la salle Séguin, 40 Ave Pacifi.